

Publié le 27 janvier 2010

Midi-Pyrénées : La CACG développe les Bistrots de pays

Alors que les bars de France et de Navarre voient leur clientèle s'étioler d'année en année, la Compagnie d'aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) a parié sur les Bistrots de pays pour sauver ces lieux de convivialité. En huit ans, quatorze réseaux rassemblant 60 établissements ont été labellisés en Midi-Pyrénées.



Engagée depuis cinquante ans dans le développement des territoires du Sud-Ouest de la France, la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne ([CACG](#)) s'est lancée en 2001 dans la création de réseaux de Bistrots de pays. Un moyen d'aider les bars des petites communes rurales à se diversifier, dans un contexte de forte baisse de la consommation liée aux contraintes réglementaires grandissantes.

Après étude du potentiel des établissements d'un territoire, les futurs bistrotiers reçoivent une formation sur la démarche avant d'être installés en réseau. « Un des fondements du label est le fonctionnement en réseau à l'échelle d'un territoire », explique Bastien Giraud, chargé de mission pour la Fédération nationale des Bistrots de pays. En échange, ces derniers signent une charte par laquelle ils s'engagent à rester ouverts à l'année et à proposer un certain nombre de services allant de l'information touristique à la promotion des produits locaux, en passant par l'organisation régulière d'animations. « L'idée est de faire vivre ce lieu de convivialité toute l'année et d'en faire un ambassadeur du territoire », résume Jean Villa, responsable du développement des Bistrots de pays à la CACG.

Pour le reste, chacun est libre d'enrichir son offre pour répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle. Restauration, dépôt de pain, petite épicerie, tabac, relais colis, point poste, point argent, coiffure à domicile ou même cantine scolaire, les idées ne manquent pas ! Or le réseau est justement là pour « échanger les bonnes pratiques », rappelle Jean Villa. Cette alchimie d'innovation et d'entraide permet à de nombreux établissements de conquérir une clientèle plus familiale. Pour la population, c'est la garantie de voir leur bistrot continuer à exister et à faire vivre leur commune.

Huit ans après le lancement de l'initiative, la CACG a labellisé quatorze réseaux de Bistrots de pays dans la Région, rassemblant au total près de 60 établissements, et un quinzième réseau est actuellement en cours d'installation. Une réussite que Jean Villa attribue au « fort ancrage territorial de la Compagnie ».